

Modalité et délais d'accès :



L'accès à nos formations peut être initié par l'employeur, à l'initiative du salarié, par un particulier, à la demande de Pôle Emploi ...

Pour vos demandes de formation, contactez-nous par téléphone au 06/82/99/76/93 ou par courriel : gwen46@live.fr

L'inscription se fait via la signature de la convention après analyse du besoin, et vérification de l'adéquation entre le programme et les attendus du stagiaire ou de l'entreprise.

Notre organisme de formation s'engage à vous répondre dans un délai de 3 jours. Nous envisagerons la date de début de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes.

IMPORTANT :

La formation ne pourra pas s'effectuer dans un délai inférieur à 2 semaines après l'inscription

Vous êtes en situation de handicap, même temporaire, vous avez des allergies ou autres situations devant nécessiter une adaptation ?



Nous vous remercions de bien vouloir nous le signaler en amont de la formation afin que nous puissions prendre toutes les mesures nécessaires pour vous accueillir au mieux, au 06/82/99/76/93 ou par courriel : gwen46@live.fr